

Fiche d'inscription restauration scolaire 2023-2024

Une fiche par élève. Si vous ne souhaitez pas inscrire votre enfant, il est inutile de rendre ce document.

Vous devez réinscrire votre enfant même s'il était déjà inscrit l'année dernière.

Je soussigné :

Nom et Prénom des responsables légaux :
(écrire en majuscules)

Inscrit

Nom et Prénom de l'élève :
(écrire en majuscules)

Né(e) le :

CLASSE :

2nde

(cocher une case)

1^{ère} Générale

1^{ère} Technologique

Terminale Générale

Terminale technologique

A la demi-pension pour l'année scolaire 2023-2024.

Je certifie avoir pris connaissance et accepté les conditions de fonctionnement du restaurant scolaire indiquées dans le document "Restauration scolaire 2023-2024" qui accompagne le présent document.

Date.....

Signature des responsables légaux :

Signature de l'élève :

Merci de joindre à l'inscription :

- Document(s) exigés selon la Région dans le cadre de la tarification sociale Equitables (restauration scolaire lycées publics IDF). **A défaut du ou des document(s) exigé(s), l'élève sera inscrit à la tranche Equitables (ticket) la plus élevée, soit la tranche J (4.40 €).**

Rappel des points principaux :

- **La non-fréquentation de la cantine ne vaut pas désinscription.** La désinscription doit être obligatoirement officialisée auprès du chef-gérant par mail av045151@elior.com.
- Les familles le souhaitant peuvent demander auprès du lycée une aide pour la demi-pension. La demande exige l'établissement d'un dossier par la famille. Les fonds alloués sont versés directement auprès de la cantine. Les campagnes des fonds sociaux sont annoncées sur l'ENT.
- **Vous pouvez contacter le chef-gérant ELRES à l'adresse suivante : av045151@elior.com. Pensez à enregistrer cette adresse mail dans vos contacts.**